



# Groupe de pilotage des Réseaux ruraux européens

## Rapport de la 1<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage

Bruxelles, 25 février 2015



## Contents

<b>I. Séance 1 : Qu'est-ce que le mandat du Groupe de pilotage ? .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Séance 2 : Thèmes et priorités .....</b>	<b>6</b>
Plan de travail des Réseaux ruraux : priorités et thèmes possibles .....	6
Travail en groupe sur les thèmes et les priorités .....	7
<b>III. Séance 3 : Plan de travail pour 2015 .....</b>	<b>8</b>
<b>Plan de travail pour 2015 – Partie I .....</b>	<b>8</b>
Cadres d'activités pour 2015 .....	8
<b>Plan de travail pour 2015 – Partie II .....</b>	<b>8</b>
Travail en groupe sur les outils et les activités .....	8
<b>IV. Séance 4 : Évaluation des activités du REDR et du réseau PEI-AGRI .....</b>	<b>11</b>
Évaluation et auto-évaluation .....	11
<b>V. Séance 5 : Coordination avec d'autres groupes .....</b>	<b>13</b>
Premier échange sur les comités et groupes d'experts .....	13
<b>Séance de clôture .....</b>	<b>14</b>
Prochaines étapes et évènements .....	14
Annexe I : Détails du travail en groupe sur les thèmes et les priorités (séance 2) .....	15
Annexe II : Détails du travail en groupe sur les outils et les activités (séance 3) .....	19
1. Groupes thématiques/groupes de réflexion .....	19
2. Analyse du développement rural et de l'innovation .....	20
3. Bonnes pratiques .....	20
4. Évènements .....	21
5. Conseil / Formation .....	21
6. Publications .....	22
7. Site web et médias sociaux .....	22
8. Travail en réseau .....	23
9. Coopération transnationale .....	23

## Introduction

### Qui sont les membres du Groupe de pilotage?

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

9 h 30 – 9 h 45

#### Observations préliminaires d'Aldo Longo, directeur de la Direction H, DG AGRI

Le directeur Aldo Longo ouvre la 1<sup>ère</sup> réunion du Groupe de pilotage des Réseaux ruraux. Il souligne l'importance de discuter et de clarifier le mandat du Groupe de pilotage et la contribution qu'il entend apporter en conseillant et en coordonnant le travail des deux Réseaux ruraux européens.

M. Longo prend note du vif intérêt suscité par la participation au Groupe de pilotage. Cet intérêt devrait avoir un impact extrêmement positif sur le travail du Groupe de pilotage, car il est essentiel que les membres de ce groupe soient motivés, participent activement et apportent des idées nouvelles.

Les participants expriment ensuite leurs attentes concernant le travail du Groupe de pilotage en binômes, dans le cadre d'une activité de prise de contact. Outre la nécessité de répondre à des besoins d'informations spécifiques, les participants attendent globalement du Groupe de pilotage qu'il constitue un espace de discussion sur la meilleure façon de coordonner les réseaux, et de soutenir et de renforcer les zones et les communautés rurales.

## I. Séance 1 : Qu'est-ce que le mandat du Groupe de pilotage ?

### Le mandat du Groupe de pilotage

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

9 h 45 – 9 h 55

[LE "MANDAT"](#)

[du](#)

[GROUPE DE  
PILOTAGE,](#)

Antonella Zona (DG  
AGRI)

Antonella Zona, de la DG AGRI, présente les grandes lignes du mandat du Groupe de pilotage et décrit ses activités au sein de la structure organisationnelle globale chargée d'assurer la coordination des réseaux.

#### Résumé de la discussion

Les participants s'informent de la capacité des réseaux à entreprendre des travaux supplémentaires proposés par le Groupe de pilotage et demandent conseil sur le volume de travail que les réseaux sont censés accomplir.

La DG AGRI précise que cette première année est assez particulière, puisque que les activités des réseaux ont débuté avant la mise en place des organes de coordination. Cependant, dès le second semestre 2015, les activités seront encadrées par les lignes stratégiques définies par l'Assemblée et coordonnées par le Groupe de pilotage.

Les participants demandent si le Groupe de pilotage pourra modifier en profondeur les travaux proposés pour les sous-groupes ou si le mandat des sous-groupes ne peut être modifié que par l'Assemblée.

La DG AGRI confirme que les sous-groupes reçoivent leur mandat de l'Assemblée et qu'ils se réfèrent à l'Assemblée. Leur mandat ne peut donc pas être modifié par le Groupe de pilotage. Des canaux de communication adéquats seront instaurés afin de permettre l'échange d'informations et de commentaires entre le Groupe de pilotage et les sous-groupes.

Les participants soulignent la nécessité de recevoir les documents relatifs aux réunions en temps utile, de façon à leur permettre de discuter et d'échanger avec les personnes qu'ils représentent au sein du Groupe de pilotage.

Les participants soulignent également que les Groupes d'action locale (GAL) doivent être représentés de façon appropriée au sein de l'Assemblée, ainsi que dans les sous-groupes sur LEADER et l'innovation. La Commission exprime son accord et promet que les GAL nommés seront représentés conformément à la composition de chaque groupe<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> En réalité, ce point a été soulevé lors de la séance 4, mais il a été consigné ici en raison du thème abordé.

## Sous-groupes thématiques de l'Assemblée des Réseaux ruraux

**10 h 10 – 10 h 20**

[Sous-groupe sur l'innovation pour la productivité et la durabilité agricoles,](#)

Iman Boot (DG AGRI)

Iman Boot, de la DG AGRI, présente les grandes lignes du mandat et de la composition du sous-groupe sur l'innovation. Il annonce également que la première réunion du sous-groupe Innovation devrait avoir lieu le 10 mars 2015.

**10 h 20 – 10 h 30**

[Sous-groupe sur LEADER et le développement local mené par les acteurs locaux,](#) Riin Saluveer (DG AGRI)

Riin Saluveer, de la DG AGRI, présente les grandes lignes du mandat et de la composition du sous-groupe LEADER/CLLD et souligne que des informations plus détaillées sur la mise en place du sous-groupe sont fournies dans le document intitulé "EU Rural Networks Strategic Framework and governance bodies" (organes de gouvernance et cadre stratégique des Réseaux ruraux de l'UE) et distribué à l'ensemble des participants. La première réunion du sous-groupe LEADER/CLLD est prévue le 21 avril 2015.

### Résumé de la discussion

En réponse aux questions relatives au partage des documents, des comptes rendus et des ordres du jour, la DG AGRI confirme que l'objectif est de partager les informations et de garantir la transparence des différentes activités thématiques via le site web du Réseau européen de développement rural (REDR). Le site web du REDR continuera à être développé et amélioré pendant la nouvelle période.

La DG AGRI souligne que les membres du Groupe de pilotage ne devraient pas se contenter d'attendre qu'on leur fournisse des informations. Ils devraient aussi travailler de façon proactive avec les réseaux afin de déterminer quelles améliorations peuvent être apportées et développer l'échange et les flux d'informations.

Les participants insistent sur l'importance de pouvoir toujours accéder aux informations. Il faudrait donc utiliser tous les outils de communication disponibles, notamment en ligne.

## II. Séance 2 : Thèmes et priorités

### Plan de travail des Réseaux ruraux : priorités et thèmes possibles

**10 h 55 – 11 h 10**

[Introduction à la séance 2 : Thèmes et priorités](#), Riin

Saluveer (DG AGRI)

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

L'objectif de cette séance est de discuter et de définir plus précisément les principaux thèmes sur lesquels le travail des Réseaux ruraux portera en 2015.

Les participants assistent à la présentation de plusieurs thèmes prioritaires pour les Réseaux ruraux identifiés dans le cadre de précédents travaux : à l'occasion de la première réunion de l'Assemblée des Réseaux ruraux ; lors des dernières réunions du Comité de coordination du REDR (2007-2013) et du sous-comité LEADER (2007-2013) ; et sur la base de suggestions adressées directement à la DG AGRI par diverses organisations. Les suggestions et l'établissement des priorités formulés par l'Assemblée des Réseaux ruraux servent de référence pour les nouveaux travaux menés au cours de cette séance, étant donné que l'Assemblée fournit le cadre stratégique du REDR et du réseau du Partenariat européen d'innovation (PEI), et le Groupe de pilotage travaillera en ce sens.

Afin d'identifier plus facilement les thèmes prioritaires les plus pertinents pour les Réseaux ruraux, les participants sont invités à garder les éléments suivants à l'esprit : la pertinence des thèmes pour l'ensemble des États membres de l'UE ; le cycle politique et le stade où se trouve actuellement ce cycle ; ainsi que le travail déjà accompli au cours des années précédentes. Enfin, les participants sont encouragés à trouver un équilibre entre les thèmes méthodologiques et les questions thématiques.

## Travail en groupe sur les thèmes et les priorités

11 h 10 – 12 h 15

Les délégués du Groupe de pilotage forment cinq groupes de discussion. Chaque groupe travaille sur la liste indicative de thèmes élaborée par l'Assemblée des Réseaux ruraux, dans le but d'affiner les thèmes et de mettre en évidence ceux qui nécessitent une attention particulière en 2015. Pendant la dernière partie de la séance, tous les groupes partagent les résultats de leurs travaux, ce qui donne lieu à une discussion ouverte.

Les résultats de l'exercice confirment que, de manière générale, tous les thèmes clés importants à envisager dans le cadre des futurs travaux thématiques figuraient dans la liste initiale fournie par l'Assemblée. Les participants reconnaissent également que les différentes catégories de thèmes sont équilibrées, la liste abordant à la fois des questions méthodologiques plus transversales et des thèmes liés à la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture, à la gestion durable des ressources naturelles et au développement territorial.

La discussion contribue à mieux cibler la liste originale de thèmes en clarifiant les questions sous-jacentes, en regroupant les thèmes et en ajoutant de nouveaux. Le Groupe de pilotage identifie sept éléments supplémentaires comme autant de thèmes spécifiques/opérationnels auxquels il convient d'accorder une attention particulière.

Lors de la dernière étape de la séance, chaque groupe de discussion présente les thèmes qu'il considère comme prioritaires pour le travail thématique des Réseaux européens en 2015.

**Les thèmes suivants sont généralement considérés comme hautement prioritaires pour les futures actions : la gestion et les performances des programmes de développement rural (PDR) (en mettant plus particulièrement l'accent sur le déploiement des PDR) ; le renforcement des services de conseil, du transfert de connaissances et de l'innovation (approche large).**

*Voir l'annexe I pour obtenir la liste détaillée des thèmes et de plus amples informations sur le travail en groupe.*

### III. Séance 3 : Plan de travail pour 2015

#### Plan de travail pour 2015 – Partie I

##### Cadres d'activités pour 2015

**12 h 15 – 12 h 20**

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

Présentation des intervenants par le président

Marcus Holzer, de la DG AGRI, ouvre la troisième séance de la réunion et présente les représentants des unités de soutien. La première partie de la séance a pour objectif de présenter l'ensemble des outils et ressources qui seront disponibles pour les activités de travail en réseau en 2015 et que le Groupe de pilotage devra coordonner.

**12 h 20 – 12 h 30**

[Programme d'activités du Point de contact du REDR pour 2015](#), Paul Soto (ENRD CP)

Paul Soto présente les principaux outils et activités du Point de contact du REDR pour 2015.

**12 h 30 – 12 h 40**

[Programme d'activités du Point de service du PEI-AGRI pour 2015](#), Pacôme Elouna Eyenga (Point de service du PEI-AGRI)

Pacôme Elouna Eyenga présente les principaux outils et activités du Point de service du PEI-AGRI pour 2015.

**12 h 40 – 12 h 50**

[Programme d'activités du Helpdesk Évaluation pour 2015](#), Hannes Wimmer (Helpdesk Évaluation)

Hannes Wimmer présente les principaux outils et activités du Helpdesk Évaluation pour 2015.

#### Plan de travail pour 2015 – Partie II

Travail en groupe sur les outils et les activités

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

### **14h30 – 15h45**

**Priorités pour le travail des Réseaux ruraux européens en 2015: thèmes sélectionnés à l'issue du travail en groupe de la séance 2**

L'objectif de cette séance est de discuter des outils et activités les plus appropriés pour aborder les thèmes considérés comme les plus importants dans le cadre du plan de travail des Réseaux ruraux européens pour 2015. Les discussions menées au cours de la séance II permettent de recenser (sans les classer) dix thèmes considérés comme importants par les membres du Groupe de pilotage :

1. simplification pour tous (toutes les parties prenantes) en vue d'atteindre les objectifs pertinents ;
2. renforcement des services de conseil ;
3. aliments locaux, chaînes d'approvisionnement courtes, partenariats entre zones urbaines et zones rurales et exploitations agricoles de petite taille ;
4. liens entre le pilier 1 et le pilier 2 ;
5. évolution démographique et inclusion sociale ;
6. approches plurifonds ;
7. économie verte liée à l'emploi et à la croissance ;
8. lancement des Réseaux ruraux nationaux (RRN) ;
9. évaluation des activités de travail en réseau des RRN ;
10. changement climatique.

Une demande en vue d'inclure le thème "services ruraux" dans la liste des priorités identifiées pour 2015 est rejetée, afin de limiter la liste aux dix thèmes jugés les plus intéressants pour un travail immédiat par la majorité des membres du Groupe de pilotage.

Les participants se répartissent en cinq groupes et chaque groupe choisit deux thèmes parmi les dix thèmes mis en évidence au cours de la séance du matin. Pour chaque thème, les groupes discutent de l'utilité relative de différents outils<sup>1</sup> pour répondre à différents besoins. Ce travail vise à produire fournir des orientations sur la meilleure façon dont les réseaux pourraient aborder les différents thèmes dans la pratique. Les groupes proposent une série d'activités spécifiques.

Pour obtenir la liste complète des points abordés, voir l'annexe 1.

---

<sup>1</sup> Voir annexe 2 pour la liste des outils

### Travail en groupe

Quatre messages clés se dégagent des commentaires formulés par les cinq groupes de travail formés au cours de cette séance.

Premièrement, les dix thèmes abordés suscitent un large consensus parmi les représentants du Groupe de pilotage. La liste des thèmes peut toujours être modifiée par le Groupe de pilotage dans le cadre stratégique défini par l'Assemblée, p. ex. pour y inclure des thèmes présentant un intérêt pour la plupart des États membres à ce stade du cycle de programmation. En outre, des discussions supplémentaires s'imposent pour affiner les thèmes et les classer par ordre de priorité.

Deuxièmement, il est évident que tous les outils dont les réseaux disposent sont liés entre eux et que chacun peut potentiellement contribuer à faire progresser tous les thèmes abordés. Cependant, certaines combinaisons et séquences d'outils sont plus adaptées à certains thèmes. Il reste du travail à effectuer pour choisir les meilleures associations.

Troisièmement, pour pouvoir sélectionner les combinaisons d'outils les plus appropriées, il sera nécessaire de définir chaque thème plus en détail, de subdiviser chaque thème en plusieurs sous-thèmes plus faciles à aborder, et d'identifier les objectifs et les groupes visés. La durée des ateliers n'est pas suffisante pour effectuer ce travail ; par conséquent, le Groupe de pilotage réexaminera la question plus tard.

Quatrièmement, les outils mentionnés concernent le plus souvent la nécessité de mener davantage d'analyses sur le développement rural, le recensement et le transfert de bonnes pratiques ainsi que l'offre de conseil et de formations.

## IV. Séance 4 : Évaluation des activités du REDR et du réseau PEI-AGRI

### Évaluation et auto-évaluation

**15 h 45 – 15 h 50**

Le directeur Aldo Longo présente la séance, l'évaluation continue du REDR et du réseau PEI représentant l'une des tâches assignées au Groupe de pilotage.

L'expérience acquise au cours des périodes de programmation précédentes a prouvé que l'évaluation des activités est essentielle pour pouvoir démontrer la valeur ajoutée du travail en réseau. Cette fois, ce processus a été formalisé dans le système de suivi et d'évaluation à travers des indicateurs qui devraient faciliter l'évaluation des tâches accomplies par les réseaux.

Les présentations de cette séance se fondent sur des auto-évaluations et sur des évaluations du travail en réseau réalisées précédemment.

**15 h 50 – 15 h 55**

Évaluation continue des Réseaux ruraux de l'UE 2014-2020  
Jela Tvrdonova  
(Helpdesk Évaluation)

#### Présentation

Jela Tvrdonova, du Helpdesk Évaluation, présente brièvement les principes de l'évaluation continue.

Les réseaux devraient être évalués comme n'importe quelle autre activité ou intervention, afin de montrer les réalisations qu'ils ont accomplies – en particulier en ce qui concerne l'amélioration de la mise en œuvre de la politique de développement rural – et de favoriser l'apprentissage en commun, la transparence et la responsabilisation.

Il importe de définir une logique d'intervention au début, afin d'établir un lien entre les questions d'évaluation et le cadre stratégique, les indicateurs et les sources d'informations.

**15 h 55 – 16 h 00**

(Auto-)évaluation des Réseaux ruraux européens : défis et questions clés  
Edina Ocsko (PC REDR)

#### Présentation

Edina Ocsko, du Point de contact du REDR, présente brièvement les questions clés liées à l'auto-évaluation des réseaux. La mise en réseau n'est qu'un outil, et non une fin en soi. L'évaluation des réseaux doit donc porter sur les améliorations apportées dans le contexte de la politique de développement rural (comme le renforcement de l'implication des parties prenantes dans le développement rural ou l'amélioration de la qualité des PDR).

L'identification d'indicateurs de résultat adéquats est une tâche extrêmement difficile, qui requiert un échange continu entre les évaluateurs et les réseaux. La principale valeur ajoutée de l'auto-évaluation des réseaux réside dans le fait que cette méthode contribue à la réflexion permanente et à l'amélioration continue des activités.

16 h 00 – 16 h 15

#### Résumé de la discussion

M. Longo ouvre le débat en posant les trois questions suivantes :

1. *Comment ce processus devrait-il se dérouler et qui devrait y participer ?*
2. *De quoi les membres ont-ils besoin pour pouvoir réaliser l'évaluation des Réseaux ruraux et des activités menées dans leur cadre ?*
3. *Quel calendrier et quelles dates limites faut-il proposer dans le cadre de ce processus ?*

Le Groupe de pilotage est l'organe chargé de concevoir le cadre d'évaluation des activités des Réseaux ruraux et peut élaborer des indicateurs à cette fin.

Commentaires et remarques émis par les participants :

- l'évaluation et l'auto-évaluation doivent prendre en considération l'impact réel sur le terrain tel qu'il est perçu par les bénéficiaires, et non se concentrer uniquement sur la mesure des activités des Réseaux ruraux selon une perspective descendante ;
- l'évaluation et l'auto-évaluation des Réseaux ruraux devraient davantage tenir compte de la stratégie de croissance de la Commission européenne, ainsi que des rapports produits par la Cour des comptes ;
- les cadres élaborés aux fins de l'évaluation et de l'auto-évaluation des réseaux ne devraient pas comprendre de nouveaux indicateurs sophistiqués, mais plutôt évoluer progressivement, en passant d'indicateurs de réalisation ("output") à des indicateurs de résultat ("outcome"), en vue de parvenir à une évaluation plus large de l'impact des activités sur l'économie rurale.

M. Longo conclut la séance en invitant les quatre experts en évaluation au sein du Groupe de pilotage (et les autres membres intéressés) à participer activement à la définition des travaux du Groupe de pilotage liés à cette tâche. Le secrétariat du Groupe de pilotage communiquera à ce sujet pour approfondir cette question avant la prochaine réunion du Groupe de pilotage.

## V. Séance 5 : Coordination avec d'autres groupes

### Premier échange sur les comités et groupes d'experts

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

**16 h 15 – 16 h 30**

Présentation par le président de la tâche du Groupe de pilotage consistant à assurer la coordination avec d'autres groupes d'experts

L'une des tâches du Groupe de pilotage consiste à assurer la coordination avec d'autres comités et groupes d'experts créés dans le cadre des Fonds ESI ou du groupe de dialogue civil sur le développement rural. Il s'agit d'une tâche qui nécessite une certaine réflexion et la prochaine réunion du Groupe de pilotage devrait parvenir à des conclusions au sujet des futures activités de coordination.

La question de savoir avec quels groupes d'experts exactement les Réseaux ruraux doivent développer des relations de travail reste en suspens ; les suggestions du Groupe de pilotage à ce sujet sont les bienvenues.

#### Résumé de la discussion

La réalisation d'une véritable complémentarité avec des groupes établis dans le cadre d'autres programmes et instruments financiers représente un vrai défi. Dès lors, une réflexion plus approfondie s'impose pour déterminer quels groupes en particulier pourraient présenter le plus d'intérêt pour les Réseaux ruraux.

Les participants ont relevé que des contacts réguliers ont déjà lieu entre le REDR et le groupe de dialogue civil sur le développement rural.

Certains membres du Groupe de pilotage soulignent qu'ils sont actifs dans des organes établis par des institutions européennes (la Commission, le Comité des régions, le Parlement européen etc.).

Le secrétariat du Groupe de pilotage prendra contact avec les membres du groupe pour discuter de manière plus approfondie de la façon dont la coordination avec d'autres groupes peut s'organiser.

## Séance de clôture

### Prochaines étapes et évènements

*Note : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

**16 h 30 – 16 h 45**  
**Prochaines étapes**  
**Évènements,**  
**Markus Holzer (DG**  
**AGRI)**

Markus Holzer, de la DG AGRI, présente les prochaines réunions importantes des Réseaux qui sont prévues. Il souligne que les Réseaux et leurs unités continueront à fournir les outils nécessaires pour soutenir le Groupe de pilotage, mais ajoute que les membres du groupe doivent aussi s'engager directement et prendre des initiatives pour pouvoir aboutir à des résultats positifs.

Les dates des prochaines réunions du Point de contact, du Point de service et du Helpdesk sont communiquées, ainsi que celles des réunions de l'Assemblée des Réseaux ruraux.

Au vu du nombre d'évènements prévus et de la nécessité de planifier à l'avance, il y aura inévitablement des incompatibilités de date avec d'autres réunions des membres du Groupe de pilotage. Toutefois, dans le cadre du travail de coordination actuellement mené, des efforts supplémentaires seront consentis pour éviter tout conflit avec d'autres évènements futurs, grâce à l'utilisation de calendriers d'évènements en ligne.

Les documents préparatoires pour la première réunion du Groupe de pilotage ne sont encore disponibles qu'en anglais, mais les conclusions de l'Assemblée et du Groupe de pilotage seront désormais également traduites et disponibles en allemand et en français. Les comptes rendus des réunions seront distribués à l'ensemble des membres.

Afin de garantir une participation et un engagement continu dans les travaux du Groupe de pilotage entre les réunions, l'utilisation d'outils en ligne, tels que des forums ou LinkedIn, sera envisagée.

## Annexe I : Détails du travail en groupe sur les thèmes et les priorités (séance 2)

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des résultats du travail en groupe mené sur les thèmes à inclure dans les travaux thématiques des Réseaux ruraux de l'UE, et plus particulièrement sur les thèmes qui devraient être abordés en priorité en 2015. Le travail en groupe s'est basé sur une liste initiale de 16 thèmes dressée par l'Assemblée des Réseaux ruraux lors de sa première réunion (le 26/02/2015). Cette liste comprenait à la fois des thèmes transversaux (p. ex. concernant la gestion et l'administration des PDR) et des thèmes sectoriels. Les discussions en groupe ont permis de mieux définir les questions clés au sein de chaque thème et de formuler des indications sur la façon dont les thèmes devraient être regroupés et harmonisés. Sept nouveaux thèmes ont été identifiés au cours des discussions.

N°	Thèmes (noms provisoires initiaux)	Commentaires et questions	Priorité pour 2015
1	Gestion et performances des PDR (réduction du taux d'erreur) / simplification des règles et procédures administratives relatives à l'aide (p. ex. options simplifiées en matière de coûts) / viabilité et faisabilité financières / instruments financiers	Sujet à aborder en 2015, en mettant essentiellement l'accent sur le déploiement des programmes. Il serait également possible de clarifier le rôle des Réseaux à cet égard. La simplification devrait profiter à "tous", c.-à-d. à tous les niveaux des administrations, mais aussi aux bénéficiaires, l'objectif global étant de mieux réaliser les objectifs politiques. Les questions relatives aux liens entre le pilier 1 et le pilier 2 de la PAC devraient être intégrées dans la liste sous la forme d'un thème distinct (voir thème n° 8). Des sous-thèmes spécifiques peuvent être définis pour faciliter le travail pratique.	++
2	Renforcement des services de conseil (traduction des besoins en matière d'innovation, agriculture durable etc.) / transfert de connaissances	Ce thème devrait avoir pour objectif d'aider les conseillers à élargir leur champ d'action et leur expertise. L'accent devrait être mis sur les aspects suivants : évolution vers une agriculture plus durable (c.-à-d. en lien avec les thèmes n° 6 et 10), notamment en fournissant des informations et des exemples concrets aux agriculteurs ; diversification de l'économie rurale ; encouragement de l'innovation (lien avec le thème n° 3). L'accès des agriculteurs aux mécanismes de financement pourrait être facilité.	++

N°	Thèmes (noms provisoires initiaux)	Commentaires et questions	Priorité pour 2015
3	Innovation du marché / production et transformation des aliments / innovation sociale (compétences des agriculteurs en matière de commercialisation etc.)	Ce thème devrait être élargi pour y inclure la compétitivité de l'agriculture et des entreprises agricoles. L'accent devrait être mis sur toutes les formes d'innovation (et pas uniquement sur celles liées au PEI). Ce thème est étroitement lié, d'une part, au soutien apporté par les services de conseil (thème n° 2) et, d'autre part, à la mise en place de groupes opérationnels PEI (deux facteurs clés pour l'innovation).	++
4	Aliments locaux / chaînes d'approvisionnement courtes et partenariats entre zones urbaines et zones rurales	Ce thème est lié au thème précédent (relatif à l'innovation). Le concept de partenariat entre zones urbaines et zones rurales devrait être renforcé et élargi. Il ne devrait pas se limiter à l'alimentation, mais devenir une composante à part entière d'une approche territoriale globale (zone urbaine-rurale en tant que zone fonctionnelle).	+
5	Gestion des risques au niveau des exploitations	Ce thème devrait être défini plus précisément : il s'agit d'un thème très vaste, qui peut englober bon nombre de questions différentes entrant dans le cadre d'autres thèmes prioritaires. Il n'est peut-être pas nécessaire d'accorder de l'attention à ce thème en tant que tel.	
6	Gestion durable des ressources naturelles : sensibilisation aux bienfaits et démonstration de ces derniers / orientation vers les résultats / biodiversité	Il importe de préciser ce que l'on entend par "gestion durable des ressources naturelles" (cette expression peut renvoyer à beaucoup de concepts différents, comme ceux définis dans le thème n° 7, par exemple).	
7	Utilisation durable et efficace des intrants / systèmes et méthodes agricoles / qualité des sols / gestion de l'eau	(Associé au thème n° 6) Ce thème couvre une vaste palette de questions. Il serait probablement judicieux de se concentrer sur des sous-thèmes spécifiques. L'agriculture biologique et le bien-être animal devraient être intégrés dans ce thème.	
8	Liens entre le pilier 1 et le pilier 2	Ce thème est étroitement lié au thème n° 1. Il concerne essentiellement des mesures environnementales. Les aspects relatifs à la mise en réseau devraient également être pris en compte : comment associer les bénéficiaires du pilier 1 aux activités de travail en réseau du pilier 2 (c.-à-d. recenser des thèmes communs sur lesquels des échanges pourront avoir lieu, comme l'"écologisation" ( <i>greening</i> )).	++

N°	Thèmes (noms provisoires initiaux)	Commentaires et questions	Priorité pour 2015
9	Changement climatique	Il s'agit d'un thème d'une importance capitale, qui est étroitement lié à d'autres thèmes (p. ex. les thèmes n° 6 et 7) et questions (p; ex. la question de la qualité de l'air), mais dont la formulation actuelle est trop générale. Il convient de mieux définir ce thème.	+
10	Économie circulaire / gestion des déchets / efficacité énergétique	-	
11	Évolution démographique dans les zones rurales : attrait des jeunes agriculteurs / sensibilisation des jeunes entrepreneurs et compréhension de leurs besoins, implication des personnes âgées	L'inclusion représente un thème fondamental. Il convient avant tout de permettre aux jeunes de rester dans les zones rurales (p. ex. en investissant dans les infrastructures, les services etc.), sans pour autant négliger l'autre aspect du problème, autrement dit il faut également reconnaître le vieillissement de la population et soutenir les activités à destination des personnes âgées. Lorsqu'on aborde la question des jeunes agriculteurs, les composantes "renouvellement des générations" et "nouveaux arrivants" (c.-à-d. non issus d'un milieu familial agricole) devraient toutes deux être prises en compte. Ce thème est étroitement lié aux aspects relatifs à l'inclusion sociale (thème n° 12).	+
12	Inclusion sociale (en impliquant les minorités ethniques) / chômage / éducation	Ce thème devrait aborder des problématiques culturelles et la question de l'intégration des groupes marginalisés. Il est possible d'explorer la façon dont les PDR abordent la question des groupes minoritaires. Ce thème recoupe en certains points le thème précédent (n° 11).	+
13	Coopération en faveur de la diversification / approches intégrées en matière de développement territorial	-	
14	Approches plurifonds	Il est essentiel d'impliquer d'autres DG et fonds concernés.	+
15	Appui au suivi et à l'évaluation (S&E) des stratégies de CLLD / stratégies plurifonds	Ce thème devrait couvrir des aspects de S&E plus globaux (allant au-delà du CLLD)	+
16	Évaluation des stratégies de développement local / auto-évaluation des GAL	-	
<b>Nouveaux thèmes proposés</b>			
17	Économie verte		+
18	Tourisme rural		
19	Services ruraux	Investir dans des infrastructures durables (transports, écoles, électricité)	

N°	Thèmes (noms provisoires initiaux)	Commentaires et questions	Priorité pour 2015
20	Petites communautés agricoles	Thème particulièrement pertinent dans les pays de l'Europe du Sud-Est (p. ex. RO, BG, IT et SK). Ce thème est étroitement lié aux questions relatives aux chaînes d'approvisionnement courtes / liens entre zones urbaines et zones rurales (thème n° 4).	+
21	Évaluation des activités de travail en réseau / évaluation des RRN	Il s'agit d'un thème très important. Il convient de le distinguer du rôle joué par les RRN dans la diffusion des conclusions de l'évaluation des PDR.	+
22	Lancement des "nouveaux" Réseaux	Il s'agit d'un thème prioritaire dans cette phase de programmation, où les Réseaux déploient leurs plans d'action. Un encadrement matériel et pratique s'impose pour "remettre les RRN sur pied".	+
23	Mise en place de groupes opérationnels	(Abordé dans le cadre du thème n° 3)	

*Note : pour des raisons d'ordre pratique, les thèmes prioritaires ont été regroupés autour d'outils et d'activités pour la séance de discussion.*

## Annexe II : Détails du travail en groupe sur les outils et les activités (séance 3)

Le document intitulé "[EU Rural Networks Strategic Framework and governance bodies](#)" (organes de gouvernance et cadre stratégique des Réseaux ruraux de l'UE) recense les principaux outils disponibles pour mener des activités de travail en réseau. Au cours de la séance 3, les groupes de travail ont discuté de la pertinence de chacun de ces outils pour aborder les 10 thèmes définis pendant la séance 2 comme étant les plus importants pour le travail des réseaux en 2015.

Les groupes ont déterminé les outils / groupes d'outils qui étaient les plus adéquats pour aborder les 10 thèmes recensés par l'Assemblée des Réseaux ruraux et considérés par le Groupe de pilotage comme prioritaires pour 2015, y compris le thème du changement climatique (étant donné la priorité qui lui est accordée dans tous les PDR).

Les tableaux suivants présentent, pour chaque outil, les principaux points de discussion abordés par les groupes de travail.

### 1. Groupes thématiques/groupes de réflexion

Les groupes thématiques et les groupes de réflexion ont été jugés très importants, en particulier pour les tâches des Réseaux qui représentent une innovation dans la période de programmation 2014-2020. Les groupes thématiques pourraient permettre d'aborder certains thèmes essentiels, tels que celui de l'approche plurifonds, en offrant, par exemple, aux différentes DG une excellente occasion de se rencontrer et de discuter entre elles. Les groupes thématiques pourraient aussi contribuer au thème de l'innovation en étudiant des approches innovantes pour fournir des services de conseil et intensifier le transfert de connaissances.

Les participants ont constaté que les groupes thématiques s'avéraient plus efficaces s'ils étaient organisés en coordination avec d'autres outils, tels que des activités analytiques. Pour certains thèmes spécifiques, comme le "changement climatique", mais aussi la "simplification administrative", les travaux analytiques joueraient un rôle important pour fournir des informations qui alimenteront le travail des groupes thématiques. En ce qui concerne plus particulièrement le thème de la simplification, les groupes thématiques ne se sont avérés intéressants que s'ils sont utilisés en parallèle avec d'autres outils, comme les bonnes pratiques, les formations et les conseils.

Le recours à des groupes thématiques en coordination avec des activités de formation pourrait offrir aux experts en évaluation des activités de mise en réseau des occasions de se rencontrer et de collaborer. De tels groupes de réflexion pourraient contribuer à développer des méthodes de mesure et d'évaluation des activités de mise en réseau plus scientifiques. De manière similaire, les groupes de réflexion organisés sur le thème de l'économie verte pourraient contribuer à développer une compréhension commune de l'"économie verte", à mener une étude de cadrage initiale portant sur ce qui a déjà été accompli (y compris en dehors du travail sur les PDR) et à déterminer si les réseaux de développement rural sont compétents pour travailler sur ce sujet.

## 2. Analyse du développement rural et de l'innovation

Les activités d'analyse ont été jugées extrêmement importantes pour la plupart des thèmes abordés pendant la séance 3. Au cours des discussions, les participants ont relevé un manque d'informations dans les domaines suivants :

- "*changement climatique*", en mettant l'accent sur une analyse de la façon dont les nouvelles mesures de lutte contre le changement climatique ont été mises en application, avec quels résultats, et de quelles pratiques agricoles et/ou autres ont l'impact le plus important sur le changement climatique ;
- "*évolution démographique et inclusion sociale*", en mettant l'accent sur une analyse d'exemples illustrant la façon dont l'exode rural des jeunes a pu être réduit, p. ex. grâce à l'utilisation d'une approche intégrée dans l'ensemble des fonds et d'approches utilisant des corrélations équilibrées entre différents groupes d'âge ;
- "*liens entre le pilier 1 et le pilier 2*", en mettant l'accent sur une analyse de la façon dont la coordination entre les deux piliers s'organise dans différents États membres, de la façon dont cette coordination évolue d'une période de programmation à l'autre, et de la façon dont une meilleure coordination des deux fonds peut générer des retombées économiques;
- "*aliments locaux et chaînes d'approvisionnement courtes*", en mettant l'accent sur la façon dont les autorités publiques peuvent soutenir les petites exploitations agricoles ;
- "*simplification des procédures administratives*" ;
- "*approches plurifonds*", en mettant l'accent sur une analyse visant à démontrer leur utilité non seulement en matière de développement rural, mais aussi dans les zones urbaines et périurbaines.

## 3. Bonnes pratiques

Le recensement et la diffusion de bonnes pratiques ont été considérés comme deux tâches cruciales dans le plan de travail des Réseaux. Le travail en groupe a plus particulièrement mis en lumière la nécessité de recueillir les informations suivantes :

- connaissances et expériences existantes en matière d'évaluation des activités de travail en réseau ;
- expériences et pratiques en matière de lutte contre l'exode rural des jeunes ;
- expériences en matière de lancement de RRN et de groupes opérationnels, en recensant les différents besoins et défis présents dans les différents États membres ;
- bonnes pratiques en matière de transition vers une "économie verte" ;
- bonnes pratiques en matière de mise en œuvre d'approches plurifonds ;
- bonnes pratiques en matière de simplification administrative ;
- bonnes pratiques en matière d'intégration du concept d'"aliments locaux" dans les entreprises agricoles avec l'aide d'organisations agricoles.

Dans certains de ces domaines, les participants s'attendent à ce que la quantité de connaissances disponibles s'étoffe et évolue progressivement. Le recueil de bonnes pratiques en matière de mise en œuvre d'approches plurifonds, par exemple, devrait donc évoluer au fil du temps, en fonction des besoins des différentes phases de mise en œuvre des politiques.

Le groupe a insisté sur l'importance d'assurer une bonne diffusion des pratiques récemment recueillies et d'accroître la visibilité des bonnes pratiques recensées au cours des dernières années. L'existence de bases de données riches, telles que celles de l'Association Européenne pour l'Information sur le Développement Local (AEIDL) et du REDR, qui recensent de précieuses expériences datant de la période de programmation précédente, a été mise en exergue. Enfin, les groupes ont relevé que la période choisie pour recueillir et diffuser ces pratiques constitue un facteur clé pour garantir leur utilité. Les exemples les plus utiles concernant le lancement d'un RRN, par exemple, sont ceux qui ont été recueillis au début de la période de programmation.

#### 4. Évènements

Les résultats de la discussion sur l'utilité des évènements organisés dans le cadre des activités des réseaux ont indiqué que, pour aborder certains thèmes spécifiques, il est nécessaire d'impliquer des groupes de parties prenantes spécifiques. En fonction du type d'implication souhaité, il est donc nécessaire de choisir avec soin le niveau auquel l'évènement sera organisé, à savoir le niveau local, national ou européen.

Les évènements organisés au niveau local ont été jugés importants pour sensibiliser les agriculteurs dans le cadre du thème du changement climatique. Les évènements organisés à l'échelle européenne pourraient offrir aux RRN une occasion de procéder à des échanges d'expériences concernant, par exemple, les méthodes efficaces pour lancer un RRN. Les évènements organisés au niveau européen et associant les autorités de gestion et les organismes payeurs pourraient également offrir une occasion de procéder à des échanges d'expériences et de diffuser les résultats d'analyses concernant p. ex. la coordination efficace entre le pilier 1 et le pilier 2 et le renforcement des services de conseil. De même, un évènement international sur le thème des aliments locaux et des chaînes d'approvisionnement courtes pourrait permettre d'informer des acteurs locaux issus de différents États membres sur les pratiques adoptées dans d'autres pays. Pour certains thèmes spécifiques, tels que celui de la simplification administrative, la participation de personnes/catégories clés de participants spécifiques a été jugée capitale.

#### 5. Conseil / Formation

La production de documents d'orientation et de formations portant sur les aspects suivants a été jugée extrêmement importante :

- explications sur la manière de réaliser une évaluation des activités de travail en réseau, précisant la finalité/valeur des processus d'évaluation et d'auto-évaluation, et mettant l'accent en particulier sur le type d'informations qu'il convient de recueillir pour pouvoir procéder à une analyse comparative ;
- activités de mise en réseau clés pour lesquelles les nouveaux RRN pourraient particulièrement bénéficier de conseil de la part des RRN déjà établis ;
- comment susciter l'innovation au sein des petites et moyennes exploitations agricoles, des écoles et des instituts de formation professionnelle, ainsi que chez les consommateurs finaux ;
- comment tirer parti des services de conseil pour encourager l'innovation.

La discussion a relevé la possibilité d'exploiter le réservoir de compétences disponible au sein du Groupe de pilotage pour faciliter la production de documents d'orientation sur des sujets spécifiques, tels que l'évaluation des activités de travail en réseau.

Les formations portant sur la simplification administrative aboutiraient à de meilleurs résultats si elles étaient organisées en coordination avec des groupes thématiques, des activités analytiques et un recensement des bonnes pratiques en la matière. Enfin, le groupe de discussion a indiqué que les documents d'orientation actuellement disponibles, p. ex. sur le thème des approches plurifonds, devraient être révisés au fil du temps pour y inclure les nouvelles connaissances et expériences provenant des États membres.

## 6. Publications

Les publications ont été jugées comme étant un outil très ou moyennement important pour la majorité des thèmes. Leur importance a plus particulièrement été soulignée pour la réalisation de deux tâches essentielles : la diffusion d'informations et le fait de rendre ces informations accessibles à différents types de parties prenantes.

Les groupes ont relevé la nécessité de diffuser des documents d'orientation portant sur l'évaluation des activités de travail en réseau, des études concernant les mécanismes de coordination entre le pilier 1 et le pilier 2, une analyse indiquant comment renforcer les services de conseil et, enfin, des documents d'orientation et une analyse des stratégies de simplification administrative. En second lieu, le groupe a jugé qu'il était nécessaire de produire des publications dans un format plus accessible pour le grand public, ce qui contribuerait à sensibiliser les gens aux problématiques du changement climatique et de l'économie verte. Ces publications devraient recenser des exemples de bonnes pratiques pouvant être facilement transposées et contribuer à faire naître une compréhension commune de ces deux thèmes.

## 7. Site web et médias sociaux

Étant donné leur utilité principale et immédiate, le site web et les médias sociaux ont été considérés comme très importants pour assurer la diffusion des informations.

Les sites web et, plus particulièrement, les bases de données en ligne constituent les outils les plus importants pour assurer le partage des informations entre les différentes parties prenantes et les différents États membres de l'UE.

Les participants au Groupe de pilotage ont relevé la nécessité de créer une base de données d'experts pour le thème "aliments locaux – chaînes d'approvisionnement courtes – partenariat entre zones urbaines et zones rurales – petites exploitations agricoles".

Les médias sociaux ont été considérés comme un outil très utile pour aider le réseau de RRN à échanger des informations et créer des discussions sur des sujets donnés, ainsi que présenter certaines informations p. ex. concernant l'évolution démographique et l'inclusion sociale.

## 8. Travail en réseau

Les participants au Groupe de pilotage ont estimé que les activités de travail en réseau sous la forme de discussions et de rencontres entre pairs pouvaient aider les RRN à échanger des informations concernant l'évaluation des activités de travail en réseau et l'établissement de nouveaux RRN. Les exercices de *mapping* pourraient plus particulièrement contribuer à recueillir de précieuses informations sur la façon dont les Réseaux nationaux gèrent certains processus.

Les activités de travail en réseau menées tant au niveau local que national pourraient permettre de développer davantage de liens entre les générations, entre les secteurs ainsi qu'entre les zones rurales et les zones urbaines. Selon les participants, il est particulièrement important d'élaborer des activités de travail en réseau à destination des jeunes et, éventuellement, de créer un sous-groupe sur le thème de la jeunesse.

## 9. Coopération transnationale

Les activités de coopération transnationale ont été jugées très utiles pour présenter la façon dont différents États membres abordent les questions liées à l'évolution démographique et à l'inclusion sociale, ainsi que pour assurer l'échange de bonnes pratiques et d'expériences en matière de renforcement des chaînes d'approvisionnement courtes et des secteurs alimentaires locaux. Les activités de coopération transnationale entre autorités de gestion pourraient favoriser l'apprentissage mutuel en matière de renforcement des services de conseil et du transfert de connaissances, ainsi que stimuler l'innovation.